

Montréal, le 14 septembre 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions
des services de transport pour l'année 2020 – Phase 2
Dossier Régie : R-4096-2019 – Phase 2**

Chères consœurs, chers confrères,

Nous faisons suite, par la présente, à notre lettre du 11 courant qui contenait des erreurs dans le calendrier de traitement de la phase 2 du dossier mentionné en objet.

Voici donc le calendrier corrigé fixé par la Régie :

25 septembre 2020, à 12 h	Date limite pour le dépôt des demandes de renseignements (DDR)
9 octobre 2020, à 12 h	Date limite pour le dépôt des réponses aux DDR
14 octobre 2020, à 12 h	Date limite pour le dépôt des contestations des intervenants aux réponses, le cas échéant
6 novembre 2020, à 12 h	Date limite pour le dépôt de la preuve des intervenants et fin d'intervention, le cas échéant
13 novembre 2020, à 12h	Date limite pour le dépôt des DDR aux intervenants
20 novembre 2020, à 12h	Date limite pour le dépôt des réponses des intervenants aux DDR
1 ^{er} et 2 décembre 2020	Période réservée pour l'audience

Nous nous excusons de ce contretemps et vous prions d'agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml